

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de formation
continue (CEFOC)

40
ans
CEFOC



CAS / Certificate of Advanced Studies HES-SO
**En protection de l'enfance
et de l'adolescence**
2018

swissuniversities

Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

CAS

15 crédits ECTS
18 jours de cours
sur une période de 9 mois

Début de la formation
17 janvier 2018

Responsable
Yves Delessert
yves.delessert@hesge.ch

Contact & informations
Véronique Farina
veronique.farina@hesge.ch
T. +41 22 388 95 12

Haute école de travail social de Genève,
CEFOC - Rue des Voisins 30
CP 80 - 1211 Genève 4

Inscriptions en ligne
www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant
www.hesge.ch/hets/das-protection-enfant

CAS / Certificate of Advanced Studies HES-SO

En protection de l'enfance et de l'adolescence

Contenu

La protection des enfants et des adolescent-e-s est plus que jamais au cœur des préoccupations des politiques et des acteurs médico-psychosociaux et nécessite une appropriation spécialisée par les professionnel-le-s qui travaillent auprès de mineur-e-s. C'est la raison pour laquelle les interventions doivent sans cesse, comme le prévoit la Convention des droits de l'enfant, maintenir l'équilibre entre le principe de précaution et celui de responsabilisation et d'autonomie des acteurs, ainsi qu'entre le concept de soutien et celui du contrôle via les politiques publiques fédérale et cantonales.

Le **CAS** permet aux participant-e-s d'appréhender les contextes dans lesquels s'exerce l'intervention en protection de l'enfance, ainsi que les facteurs de vulnérabilité des mineur-e-s et de leur famille.

Il amène également des outils d'analyse pour réfléchir de manière éthique sur l'action professionnelle, le rôle, la fonction, et sur les relations avec les autres professionnel-le-s appelé-e-s à intervenir.

Le CAS en protection de l'enfance et de l'adolescence peut être complété d'un DAS/Diploma of Advanced Studies de spécialiste en protection de l'enfance et de l'adolescence, qui permet d'approfondir et de consolider les connaissances acquises dans le CAS et met un accent particulier sur l'analyse de pratique. Le travail de diplôme permet à chaque participant-e de se confronter à la communication scientifique dans le domaine des sciences humaines.

Le programme du **DAS 2019** sera communiqué ultérieurement.

Objectifs

Le **CAS** est destiné à des professionnel-le-s souhaitant :

- Acquérir des connaissances fondamentales en matière de de protection des mineur-e-s ainsi qu'en ce qui concerne le soutien à la parentalité.
- Mener des projets de promotion et de prévention dans le domaine de la protection des mineur-e-s.
- Développer des techniques spécifiques de travail en réseau.
- Mettre en pratique des outils d'analyse de l'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence.

Le **DAS** est destiné à des professionnel-le-s qui veulent :

- Approfondir leurs connaissances pluridisciplinaires en matière de protection des mineur-e-s.

- Confronter leur expérience professionnelle et l'analyse de leur pratiques avec d'autres intervenant-e-s et expert-e-s.
- Synthétiser sa pensée professionnelle et la communiquer à la communauté scientifique s'intéressant à la protection de l'enfance et de l'adolescence.
- Approfondir sa capacité d'explicitation une posture professionnelle en lien avec l'éthique de l'intervention.

Organisation & contenu

CAS en protection de l'enfance et de l'adolescence

- **Trois modules** de formation, soit 18 jours de cours;
- **15 ECTS**, soit environ 438 heures dont 138 en présence d'un-e formateur/trice.

Lieu de formation

HETS Genève - CEFOC

Selon le nombre de participants inscrits, un dédoublement de la formation sur un autre lieu est envisageable.

Public cible

Cette formation favorise l'hétérogénéité du public: social, psychosocial, éducatif, sanitaire, scolaire, judiciaire... Elle s'adresse à des professionnel-le-s qui se destinent à devenir des ressources spécialisées et diplômées de niveau HES pour les services, institutions, fondations, administrations publiques, ONG et agences internationales, cabinets et dispositifs spécialisés dont l'action a un lien avec le soutien, l'appui, la protection des mineur-e-s. Une partie des participant-e-s sont des collaborateurs des services de protection des mineurs des cantons romands.

Compétences visées

Dimension théorique

- S'approprier les principes et fondements des normes sociales, politiques et juridiques, passées et présentes, locales et internationales, qui façonnent le cadre d'inter-

vention en protection de l'enfance et de l'adolescence.

- Découvrir et consolider des éléments théoriques d'intervention auprès des mineur-e-s et de leur entourage familial, social et institutionnel.

Dimension méthodologique et pratique

- Découvrir, partager et confronter des dispositifs et des pratiques en protection de l'enfance et de l'adolescence présentés par des professionnel-le-s invité-e-s ou par les participants-e-s.

Dimension pratique et spécialisée

- Intégrer les dimensions éthiques de l'intervention en protection de l'enfance et de l'adolescence et identifier les acteurs, leur rôle, leur fonction et leurs valeurs.
- Analyser et s'interroger sur sa pratique, confronter cette analyse avec celle des autres participants et des professionnel-le-s invité-e-s.

Contenus de la formation

Module 1

5 ECTS

Le contexte et le cadre

Ce module dresse un panorama général des contextes macrosocial (historique, juridique, politique, social, anthropologique, économique et social) et micro-social (relations parents-enfants, psychologie du petit enfant, de l'enfant et de l'adolescent) qui plante le décor dans lequel s'exerce toute intervention en protection de l'enfance.

Module 2

5 ECTS

Les facteurs de vulnérabilité

Ce module présente certains des facteurs de vulnérabilité en jeu dans le champ de la protection de l'enfant: inégalités sociales et territoriales, statut légal, migration, interculturalité, handicap, maltraitance, violence domestique, addiction, pauvreté

et précarité, monoparentalité, marginalité par rapport aux modèles familiaux dominants, la rupture de formation, principes de comorbidité, etc.

Module 3

5 ECTS

Les acteurs, les dispositifs et les outils d'analyse

Ce module se centre sur l'intervention en protection de l'enfance, qu'elle soit individuelle ou collective, institutionnelle ou interinstitutionnelle. Il devrait permettre aux participants d'analyser leur action ainsi que les pratiques de réseau et de la collaboration interprofessionnelle, en prenant en compte la posture éthique, ainsi que divers concepts, éléments ou outils tels que le recueil de la parole de l'enfant, l'aide contrainte, le signalement et l'évaluation de situations d'enfants en danger, l'intervention socio-éducative, l'étude de différentes modalités d'accueil extra familial.

Conditions d'obtention du titre

- Avoir suivi de façon régulière les sessions de formation (80% au moins) et avoir réussi les évaluations des trois modules de tronc commun;
- avoir payé la totalité du coût de la formation.

Les modalités de validation seront précisées en début de formation.

Attestations

Une attestation de participation est délivrée aux participant-e-s inscrit-e-s à un ou des modules.

Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation.

Admission & inscription

Conditions d'admission

- Disposer d'un titre d'une Haute école en travail social, en santé, ou d'une Haute école pédagogique, d'un titre universitaire (niveau Bachelor) ou d'un titre jugé équivalent.
- Justifier d'une pratique professionnelle en lien avec la protection de l'enfance et de l'adolescence dans le domaine social, médical, juridique, éducatif, scolaire, policier... depuis au moins 2 ans pour le CAS et depuis au moins 3 ans pour le DAS.

Il est possible de demander une reconnaissance des acquis pour l'obtention d'équivalence de modules, les participant-e-s peuvent se renseigner auprès du secrétariat.

Les personnes qui ne sont pas titulaires d'un diplôme d'une haute école peuvent être admises si elles fournissent d'une autre manière la preuve de leur aptitude à suivre les cours. Le règlement précisant les conditions de validation des acquis est disponible au secrétariat. L'admission se fait sur dossier.

Frais d'inscription & de formation

Coût de la formation CAS: **CHF 5'125.-**, payable avant le début de la formation.

Finance d'inscription de **CHF 200.-**, non remboursable, en sus.

Sous certaines conditions, les participant-e-s genevois-e-s et de France voisine peuvent bénéficier du « chèque annuel

de formation ». Information et demandes: www.geneve.ch/caf.

Les participant-e-s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils/elles reçoivent ou non des subsides.

Modalités & frais d'inscription

Délai d'inscription: 31 octobre 2017

En ligne sur: www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant
Les candidat-e-s versent, en même temps, la finance d'inscription de CHF 200.-

Séance d'information:
28 septembre 2017 à 18h à la HETS

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Centre de formation
continue (CEFOC)

Responsable

Yves Delessert

yves.delessert@hesge.ch

Secrétariat de la formation

Véronique Farina

veronique.farina@hesge.ch

T.: +41 22 388 95 12

Haute école de travail social de Genève

Centre de formation continue (CEFOC)

Rue des Voisins 30 / CP 80

1211 Genève 4

Inscriptions en ligne

www.hesge.ch/hets/cas-protection-enfant